

intimes, sont ceux qui le connaissaient le mieux, peuvent à bon droit dans cette circonstance, à leur propre avantage et à son éloge, examiner la nature des doctrines politiques qu'il professait, ses caractéristiques d'homme politique, ses vertus personnelles, et les sources de la puissance et du prestige qu'il exerçait dans cette enceinte et hors des murs du Parlement. Je suis profondément convaincu qu'il y a parmi ceux qui m'entendent bien des gens qui, grâce à des rapports plus longs et à une connaissance plus intime sont plus aptes que moi à remplir cette tâche. J'aurais surtout aimé que le chef du cabinet, le premier ministre du Canada, le très honorable sir Robert Borden, pût être présent pour rendre un témoignage éloquent à son grand adversaire politique et à son ami intime.

Je n'ai pas le dessein de rappeler les diverses polémiques auxquelles sir Wilfrid Laurier a pris une part active au cours de sa longue carrière.

Ces contreverses ont divisé—ce que certaines d'entre elles continuent de faire—la population et les hommes publics du Canada. C'est la conséquence naturelle et inévitable du désaccord dans les opinions honorables et les convictions sincères d'un pays autonome comme le nôtre.

Mon but n'est pas de chercher à me prononcer sur l'attitude qu'a tenue sur ces problèmes le chef que la mort vient de frapper. Fût-il même opportun et convenable de le faire—ce qui n'est pas le cas—les événements ne datent pas d'assez loin qu'ils permettent à la présente génération de se prononcer d'une façon catégorique sur ce sujet. Le jugement final de l'histoire impartiale et éclairée assignera à sir Wilfrid Laurier, la place et l'éclat qu'il convient de lui attribuer ainsi que pour d'autres hommes d'Etat disparus de la scène de ce monde.

Sur quoi reposeraient les fondements de la foi politique de cet homme, les principes qui ont guidé sa vie publique? Deux ou trois faits entre autres s'imposent à notre attention. Et d'abord, l'homme était imbu des idéals qui sont l'essence même du libre arbitre et de la liberté personnelle, civile et religieuse. Il croyait à la liberté d'opinion et au droit d'exprimer sa pensée; il croyait à la liberté de conscience, c'est-à-dire, à la liberté religieuse. Que tels étaient ses sentiments, on peut s'en convaincre non seulement en rélisant les discours qu'il a prononcés, mais encore au souvenir de ceux qu'il admirait le plus, Fox, Gladstone, Bright et Lincoln. Leurs noms revenaient souvent sur

[L'hon. sir Thomas White.]

ses lèvres et il avait étudié attentivement leur carrière et leurs paroles.

Cet attachement primordial à ces grands principes de liberté et d'égalité de droits pour tous, adoptés aujourd'hui par le plus grand nombre de nos concitoyens et tous les membres de cette Chambre, si je ne me trompe pas, lui fit admirer grandement le système politique anglais, ainsi que la sécurité et les garanties de liberté qu'il implique et qu'il accorde. En raison des influences qui l'ont entouré à cette période troublée, sir Wilfrid Laurier, qui n'était qu'un jeune homme alors, ne semble pas avoir compris, dans son intégrité, du moins, l'idée de la Confédération. Il faut ajouter, pourtant, qu'une fois ce système administratif établi, il n'hésita pas à souscrire de tout cœur au nouvel état de choses, et la suite de sa carrière démontre qu'il a grandement travaillé de concert avec d'autres chefs politiques, à étendre la portée de la nouvelle constitution, à en interpréter la signification et à la modeler de façon à lui faire atteindre les fins auxquelles elle était destinée.

Il devint un partisan convaincu de la Confédération, l'admirateur, le protagoniste et le champion du nouveau régime constitutionnel et nulle question ne l'intéressait autant que celle qui se rattachait de loin ou de près à la Confédération. Il fut un grand partisan de la constitution, un défenseur ardent des principes du gouvernement autonome avec tout ce qu'il comporte. Presque toutes les questions relatives à la constitution du pays ont été réglées de façon à rallier le sentiment de tous les partis politiques. Cependant, il m'a semblé quelquefois que dans son caractère de serviteur fidèle de la constitution et dans l'intérêt qu'il continuait à lui porter, il demeurait l'unique survivant de ce groupe d'hommes d'Etat illustres, géants de leur époque, qui, après mûres délibérations et après des controverses prolongées et acerbes quelquefois, ont établi les fondements constitutionnels larges et profonds de la vie nationale du Canada. A ce propos et pour mieux comprendre encore le rôle que sir Wilfrid Laurier a joué dans les affaires du Canada durant sa longue carrière politique, rappelons-nous qu'il fut ministre dans le gouvernement d'Alexander Mackenzie; qu'il servit, à titre de lieutenant, sous Edward Blake; qu'il remplaça ce dernier au poste de chef du parti libéral et qu'il devint l'adversaire de sir John A. Macdonald dont il combattit la politique durant plusieurs années.